Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212202154-20260615-DB20260603-DE

VILLE DE
Ploufragan

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2026

Convocation 3 juin 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le neuf juin à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Bruno BEUZIT, Maire.

PRESENTS : Bruno BEUZIT, Mari COURTAS, Anthony DECRETON, Maryse LAURENT, Patrick COSSON, Annie LABBE, Pascal DUBRUNFAUT, Pascale GALLERNE, Emmanuel LE NOA, Maxime LE CRONC, Pascale LABBE, Mohamed MEZILET, Pierre-Yves BRUNEL, Karine BOIVIN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pascal FOURNET, Bruno THYS, Aude SECONDINO, Pierre SALOU, Rokiatou KEITA, Eric PRONGET, Marie PASCO, Pascal JEGO, Maryline MORFOUASSE

POUVOIRS : Céline PESTEL donne pouvoir à Anthony DECRETON
Abdel BELARBI donne pouvoir à Emmanuel LE NOA
Christine ORAIN donne pouvoir à Annie LABBE
Viviane BOULIN donne pouvoir à Pascal DUBRUNFAUT
Annick MOISAN donne pouvoir à Patrick COSSON
Luc STRIDE donne pouvoir à Rokiatou KEITA
Yvon LE PERDU donne pouvoir à Marie PASCO
Catherine PEDRON donne pouvoir à Pascal JEGO
Estelle BREILLOT donne pouvoir à Maryline MORFOUASSE

SECRETAIRE DE SEANCE : Pierre-Yves BRUNEL

Membres en exercice : **33**
Présents : 24
Votants : 33

2026-06-03 - Affectation du résultat 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

Vu la délibération n°2026-06-02 du 9 juin 2026 portant approbation du compte administratif 2025 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'unanimité,

- CONFIRME les affectations de résultats pour l'année 2025, telles qu'annexés à la présente délibération.

A Ploufragan, le 15 juin 2026

Le Maire
Bruno BEUZIT

VILLE de PLOUFRAGAN (Côtes d'Armor)

Le secrétaire de séance
Pierre-Yves BRUNEL

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212202154-20260615-DB20260603-DE

AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION EXERCICE 2025

Budget principal : **VILLE**

Suite au vote du compte administratif qui détermine les résultats des sections d'investissement et de fonctionnement, il y a lieu d'affecter une partie du résultat de fonctionnement pour couvrir le déficit de la section d'investissement.

Le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 7 096 683,42€

Besoin de financement de la section d'investissement:

Réalisations:	Dépenses	3 403 015.17
	Recettes	2 596 370.29
	SOLDE	**-806 644.88**
Reports:	Dépenses	912 895.84
	Recettes	298 934.50
	SOLDE	**-613 961.34**
	Solde global:	**-1 420 606.22**

Affectation du résultat de la section de fonctionnement:

Pour mémoire: **PREVISIONS BUDGETAIRES** Virement à la section d'investissement	1 069 094.54
Résultat antérieur reporté	5 442 153.88
Résultat de l'exercice avant autofinancement	1 654 529.54
Résultats au 31.12.2025	**7 096 683.42**
1) Affectation obligatoire - apurement du déficit (report à nouveau débiteur) - exécution du virement à la section d'investissement	1 420 606.22
2) Solde disponible - affectation complémentaire en réserve (compte 1068) - affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	**5 676 077.20**